**CHARTE DES VALEURS DE PEPS**

***Voici la charte des valeurs à la base du projet politique de PEPS, Pour une Ecologie Populaire et Sociale. Cette charte a été débattue et validée lors de l’assemblée constitutive du 9 novembre 2019, au cours de laquelle notre confédération d’écologie politique de rupture est officiellement née.***

**\*\*\***

**Face au monde invivable que nous impose le capitalisme et l'ordo-libéralisme, face à l’environnement meurtri par les pollutions et le dérèglement climatique, face à des sociétés humaines disloquées qui perdent leurs repères, nous remettons en cause le système dominant et nous dénonçons les tentatives de le repeindre en vert.**

**Nous souhaitons porter comme alternative une écologie populaire et sociale qui se fonde sur les valeurs suivantes :**

1. **Tenir compte, à l’ère du capitalocène, de la finitude de la planète, replace l’être humain dans la nature et non au-dessus, et change son rapport aux autres espèces et à la Terre.**
2. **Combattre le mode de production capitaliste fondé sur la violence sans précédent sur nos sociétés et l’ensemble du vivant. La société capitaliste, fondée sur la propriété privée et le profit, les valeurs de compétitivité et d'individualisme, le productivisme, l'exploitation sans limites des ressources et des énergies fossiles, l'obsolescence programmée, a créé les conditions de ces destructions. C'est pourquoi tout replâtrage du système est voué à l'échec.**
3. **Vivre mieux et se solidariser avec les autres peuples de la planète.**
4. **Autogestion et autonomie sociale, c'est-à-dire viser l'abolition du salariat et une économie de producteurs associés, faire disparaître la division du travail entre décideurs/décideuses et exécutant.e.s, favoriser la gratuité et les formes d'échanges non marchands, permettre aux classes populaires de renforcer leur pouvoir d'agir.**
5. **L’écologie populaire et sociale est intersectionnelle. Elle vise à nous affranchir de toutes les formes de domination, de discrimination et d’exploitation. Elle est antipatriarcale, antisexiste, antiraciste.**
6. **L’écologie populaire et sociale est écoféministe Les femmes ont été opprimées et exploitées au même titre que la terre par le système capitaliste patriarcal.**
7. **L’écologie populaire et sociale est décoloniale et antiraciste. Elle se réclame de la justice environnementale et dénonce le racisme environnemental et social qui touche les quartiers populaires.**
8. **L’écologie populaire et sociale, parce qu’elle se réclame d’une écologie de transformation, combat l’idée qu’il y aurait une seule écologie. Notre écologie combat l’éco-fascisme, l’écologie capitaliste et remet en cause l’écologie social-libérale.**
9. **Se fonder sur le communalisme et le confédéralisme démocratique. L'échelle communale est la dimension du territoire où il est possible à la fois d'obtenir la participation de tou.te.s en démocratie directe, à la prise de décision, de développer un contre-pouvoir permanent.**
10. **Est transnationaliste. Il n’y a pas d’écologie nationale. L’écologie populaire est sans frontières et altermondialiste.**
11. **Nos actions privilégient la non-violence et la désobéissance civile.**

**Version détaillée de la charte :**

https://confpeps.org/la-charte-des-valeurs-de-peps/

**Contact :**

**Facebook : https://www.facebook.com/ConfederationPEPS**

**Courriel : PEPS-confederation@protonmail.com**

**Site :** <https://confpeps.org/>

Twitter : @PEPS\_conf

***IPNS***

***Ne pas jeter sur la voie publique***